



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Madame la Ministre déléguée  
auprès du Premier ministre,  
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 6 février 2026

**Objet : Question parlementaire n° 3561 du 30 janvier 2026 de Monsieur le Député Franz Fayot concernant « Contacts gouvernementaux relatifs à la simplification réglementaire européenne ».**

Madame la Ministre,

En date du 30 janvier 2026, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence de la Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Médias et de la Connectivité.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Franz Fayot.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Premier ministre

(s.) Luc FRIEDEN